

MORTIER COLLE EPOLIT® 201-S

Mortier de pose de carrelage époxy sur support humide

1. DESCRIPTION DU SYSTEME :

Le **MORTIER COLLE EPOLIT® 201-S** est un mortier particulier pour la pose de carrelages industriels et agro-alimentaires. Etudié pour des lits de pose de 3 à 6 mm d'épaisseur, à forte adhérence sur les supports béton et sur la céramique. Sans primaire sur la plupart des supports béton. Très respectueux de la santé du personnel de pose.

2. DOMAINE D'UTILISATION

Pose de carrelage industriel anticorrosion sur support humide ou difficile, aux sols et aux murs, dans l'industrie agro-alimentaire et chimie. Matériau destiné au milieu industriel.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Densité	2.2 g/cm ³
Résistance à la compress.	75 MPa
Résistance à la traction	13 MPa
Résistance à la flexion	26 MPa
Adhérence au béton	Rupture dans béton
Absorption d'eau	Négligeable
Résistance à la température	Jusqu'à + 70 °C

Consommations théoriques :

Epaisseur appliquée	Kg / m ²
Epaisseur 3 mm	6,50 Kg
Epaisseur 5 mm	11,00 Kg

Temps de prise :

Par une température du support de 20 °C, le temps de prise est environ de 10 heures, le système développe ses caractéristiques définitives qu'après 7 jours.

Le système est circulaire à pied après 12 heures.

4. AVANTAGES

Facile et simple à mettre en œuvre

Mise en œuvre au sol et en parois possible

Délais d'exécution réduits

Bonne malléabilité du mortier

Très bonne adhérence

5. MISE EN ŒUVRE

Le **MORTIER COLLE EPOLIT® 201-S** peut être mis en œuvre sans primaire sur des supports béton peu absorbants.

Se conformer aux spécifications de la fiche d'application **FA 1103**

6. CONDITIONNEMENT

EPOLIT® 111 résine 200 ou 25 Kg
EPOLIT® 201-S durcisseur 200 ou 25 Kg
DORSIMIX 290 SE charge sacs de 25 Kg

7. COULEURS

Suivant nuancier **CEFORA**

8. SECURITE

Voir fiches de données sécurité des composants.

9. STOCKAGE

Stabilité au stockage des matières premières : 12 mois à une température de 5 à 30° C, dans un local sec, bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, étincelles, rayonnements solaires directs.

Les fûts ou tonnelets doivent être conservés soigneusement fermés.

Note : les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont basés sur notre expérience et notre connaissance à ce jour. Cependant, l'évolution des techniques peut nous conduire à modifier la composition de nos produits. Les données physico-chimiques qui en découlent seront alors modifiées en conséquence. Il appartient donc à l'acheteur de s'assurer à chaque commande qu'il dispose bien de la fiche technique actualisée. Dans un cadre usuel, il est admis des écarts de qualité, de dimensions, de teintes. Les renseignements donnés pas nos fiches techniques et relatives à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données spécifiques à chaque chantier. Il est donc souhaitable que nous soyons consultés officiellement pour chaque type d'application. Notre garantie se limite à la qualité des produits livrés. CEFORA ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste responsable de son chantier.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais de convenance. Toute réclamation concernant l'obligation pour CEFORA de la délivrance conforme du système EPOLIT® doit être formulée au plus tard un mois après la date de livraison.